



HONORAIRES DE TRANSACTION TTC A LA CHARGE VENDEUR*

Applicable au 02/05/2023

Honoraires de transaction TTC	(Taux de TVA en vigueur 20%)
Jusqu'à 19 999 €	10 000€ TTC
De 20 000€ à 39 999€	25,00 % TTC
De 40 000€ à 59 999€	17,00 % TTC
De 60 000€ à 79 999€	12,50 % TTC
De 80 000€ à 99 999€	10,00 % TTC
De 100 000€ à 119 999€	8,40 % TTC
De 120 000€ à 139 999€	7,50 % TTC
De 140 000 à 319 999€	7,00 % TTC
De 320 000 à 699 999€	6,00 % TTC
A partir de 700 000€	5,00 % TTC
Immobilier neuf (selon convention définie avec le promoteur)	3% à 8%

* Dans le cadre d'un mandat de vente de locaux à usage d'habitation.

Terrain à bâtir ou d'agrément, sauf convention contraire au mandat dans des cas spécifiques et particuliers (Successions...)

Montants TTC (TVA à 20%). Ces honoraires comprennent l'estimation, la commercialisation du bien, l'accompagnement

Concernant la vente jusqu'à la signature de l'acte définitif. La délivrance d'une note est obligatoire.

Frais de rédaction d'actes :

500 € TTC à la charge de l'acquéreur OFFERT

ORPI IMMO City Chessy Val d'Europe | 35 Place d'Ariane, Immeuble Le Piazza 77700 Chessy
Tél. 01 60 04 75 74 | immocitychessy@orpi.com

Succursale de la S.A.R.L Agence Cadeau au capital de 20 000€ - RSC Bobigny B 306 388 042

SIRET 306 388 042 000 54 - N°TVA intracommunautaire FR 92 306 388042

APE 6831Z - N° ORIAS 0804 3931 - Carte professionnelle délivrée par la C.C.I Paris Ile-de-France :

CPI 9301 2018 000 038 192

Affilié à la caisse de garantie GALIAN 89, rue de la Boétie 75008 Paris - Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.